

PROCÈS-VERBAL de la vingt-sixième assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides qui s'est tenue le 7^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre, à la salle Ronald Provost à compter de 13h30.

Étaient présents : Guillaume Beauregard, Sylvie Bolduc, Frédéric Broué, Josée Bruneau, Paul Calce, Stéphanie Campeau, Gaëtan Castilloux, Josée Dufresne, Nathalie Gara-Boivin, Annie Gosselin, Pierre-André Lafantaisie, Alexandre Lapointe, Steven Larose, Mélanie Lemieux, Marc L'Heureux, Karine Lord, Hugo Paquette, Yvan G. Paradis, Isabelle Plouffe, Dominique Pradel, Gabriel Savard, Antoine Thibault-Lepage, Marie-Christine Rhéaume, Marie-France Robitaille et Nancy Wilson.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.2024.05.07.01

M. Yvan G. Paradis, président du conseil d'administration de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'assemblée ouverte.

Adopté à l'unanimité

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2023
4. Mot du Président
5. Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023
6. Nomination de l'auditeur indépendant
7. Rapport de la direction générale: réalisations 2023
8. Ratification des actes et décisions du CA en 2023
9. Ratification de la nomination des administrateurs 2024
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

RÉS.2024.05.07.02

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉS.2024.05.07.03

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de nommer Karine Lord à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 23 MAI 2023

Puisque le procès-verbal a été partagé au préalable, une dispense de lecture est faite à l'assemblée.

RÉS.2024.05.07.04

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la vingt-cinquième assemblée générale annuelle tenue le 23 mai 2023.

Adopté à l'unanimité

4. MOT DU PRÉSIDENT

La mobilisation et l'innovation

Encore cette année, la CDE a su répondre aux attentes de notre communauté en travaillant avec plusieurs intervenants autour d'enjeux régionaux importants comme la pénurie de main-d'œuvre, le logement abordable et en mettant en place des solutions innovantes. La réussite de l'organisation est en grande partie due à la capacité de mobiliser de nombreux acteurs socio-économiques profitant ainsi de l'intelligence collective d'où émergent des solutions créatives.

La création de la Société d'investissement de capital de la MRC des Laurentides est un exemple de cette créativité. Désireux de contribuer à l'essor économique de la région, les administrateurs de FILAU – Fibre Internet Laurentides, dont je faisais partie, ont constitué ce fonds d'investissement privé afin de supporter des entreprises innovantes. Cette initiative permet de contribuer financièrement à la Fiducie de logements abordables de la MRC des Laurentides mise en place cette année, dont la mission est de favoriser l'accessibilité à des logements pour les employés des entreprises de la région.

Notons également, le lancement de Mont X, un incubateur d'entreprises dans le domaine du sport, du plein air et du bien-être : un autre projet novateur, porteur et rassembleur. L'engouement autour de ce projet en fait foi.

L'agilité et l'adaptation aux besoins des entreprises

En cette période de bilan, je tiens à souligner que l'équipe de professionnels se distingue par une expertise hautement qualifiée, engagée à accompagner, soutenir et accélérer le démarrage et la croissance des PME locales. En gardant le cap sur ce rôle principal, l'équipe a su faire preuve de flexibilité et de réactivité. Elle a ainsi adapté ses interventions aux besoins de chacune des entreprises rencontrées. Les rencontres de suivis se sont multipliées afin de bien orienter et conseiller les gestionnaires d'entreprises alors qu'ils doivent eux aussi s'adapter en cette période postpandémique. Les fonds d'investissement ont été ajustés pour répondre adéquatement aux besoins des entreprises en constante évolution. D'ailleurs, le nouveau volet de développement durable permettra d'ajouter une nouvelle dimension aux interventions de l'équipe de la CDE; une conseillère en pratiques écoresponsables fut recrutée à cette fin.

L'agilité et la vitesse d'exécution de la CDE prennent racine dans son autonomie structurelle et la confiance que les administrateurs et le conseil des maires lui portent.

Le soutien de toutes les municipalités

Fort de son expertise, la CDE continue d'être très présente dans le soutien des villes et municipalités de la MRC. Que ce soit pour stimuler la diversification de leur tissu économique ou soutenir la revitalisation de leur petite communauté, l'équipe les accompagne sous diverses formes : comité de développement économique pour réfléchir aux enjeux locaux, services-conseils en soutien au service de l'urbanisme ou gestion de fonds municipaux. Ces contributions financières des municipalités sont complémentaires aux fonds de la CDE et supportent les projets des petites entreprises situées dans les milieux ruraux. J'en profite pour féliciter les maires et conseillers de ces municipalités pour leur proactivité et leur engagement à développer des incitatifs innovateurs.

Départs annoncés

Je ne peux passer sous silence le départ prochain de notre directeur général, Paul Calce, qui prendra sa retraite à la fin de 2024. À la barre de la CDE et des organisations l'ayant précédée depuis plus de 35 ans, il a bâti la CDE qui est désormais un organisme reconnu, performant et dont la notoriété est sans pareil. Son engagement et son leadership ont permis de mobiliser de nombreux acteurs de tous les milieux afin de développer des projets extrêmement structurants pour notre MRC. La liste serait trop longue s'il fallait tous les nommer. Paul, au nom du conseil d'administration, je tiens à te remercier, pour toutes ces années que tu as consacrées au développement de cette belle région. Tu as fait et continues de faire une grande différence!

Vous ne le savez peut-être pas, mais ce sera également ma dernière année à titre de président du conseil d'administration de la CDE. Je tiens donc à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour toutes ces années passées aux côtés de personnes impliquées, dévouées, dynamiques et ayant à cœur la mission de la CDE, soit: favoriser le développement économique de la MRC des Laurentides.

De nombreux acteurs engagés

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont de près ou de loin contribué au succès de notre service de développement économique, en commençant par mes collègues membres du conseil d'administration ainsi que tous les membres des comités, et il y en a beaucoup. Sans votre implication, la CDE ne pourrait rayonner autant et disposer d'une telle notoriété. Votre expertise est essentielle et contribue de façon significative à faire une différence auprès de nos entreprises créatrices d'emplois.

De plus, je veux remercier l'équipe pour son engagement et ses efforts sans cesse renouvelés. La satisfaction de la clientèle démontre tout le professionnalisme dont vous faites preuve.

Le conseil d'administration remercie également les villes et municipalités, maires et mairesses pour leur confiance renouvelée. Votre soutien, année après année, encourage nos efforts à demeurer un service de développement économique hors pair pour assurer la croissance des entreprises de notre territoire.

En terminant, je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel détaillé pour mesurer l'étendue du travail accompli.

Merci pour votre écoute et bonne fin de réunion.

5. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dominique Pradel, directrice adjointe finances et administration présente le rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023.

RÉS.2024.05.07.05

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

6. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RÉS.2024.05.07.06

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de mandater la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., pour effectuer l'audit de la CDE de la MRC des Laurentides pour l'année se terminant au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

7. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : RÉALISATIONS 2023

Paul Calce, accompagné des membres de son équipe, présentent le rapport annuel et font un résumé des réalisations 2023.

RÉS.2024.05.07.07

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU, de ratifier les réalisations 2023 ainsi que les objectifs 2024 de l'équipe de professionnels de la CDE.

Adopté à l'unanimité

M. Hugo Paquette souhaite, au nom de la ministre de l'Habitation, féliciter la CDE pour tous les efforts et le travail accompli pour le projet d'hébergement employés (Fiducie) qui est en lien avec les besoins actuels.

M. Marc L'Heureux tient à souligner tout le chemin parcouru de la CDE depuis de nombreuses années auprès des municipalités. L'agilité, la passion, l'esprit d'équipe font partie intégrante de la CDE et ceci est palpable sur le territoire. Bravo à l'équipe de la CDE. Il tient également à souligner l'apport important d'Yvan G. Paradis à titre de président du conseil d'administration et Paul Calce – directeur général pour leur implication depuis nombreuses années.

Paul Calce est enthousiaste face à son équipe de professionnels qui est solide pour la future relève de la direction générale.

8. RATIFICATION DES ACTES ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2023

RÉS.2024.05.07.08

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU, de ratifier les actes et décisions du conseil d'administration pour l'année 2023.

Adopté à l'unanimité

9. RATIFICATION DE LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2024

Conformément aux règlements généraux, à la suite de l'appel de candidatures, le conseil d'administration recommande la nomination des administrateurs suivants:

Siège 2 - **secteur manufacturier** : Mélanie Lemieux

Siège 4 - **secteur de l'économie sociale**: Catherine Drouin

RÉS.2024.05.07.09

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de ratifier la nomination de Mélanie Lemieux au siège 2 – secteur manufacturier et de Catherine Drouin au siège 4 – secteur de l'économie sociale.

Adopté à l'unanimité

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.2024.05.07.10

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Adopté à l'unanimité

Karine Lord
Secrétaire d'assemblée